

« LE MONDE MÉDITERRANÉEN MÉDIÉVAL DE PIERRE TOUBERT »

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

■ Pierre Toubert et la réforme grégorienne.

Jacques Dalarun, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le succès historiographique de l'*incastellamento* ne doit pas occulter le fait que Pierre Toubert a aussi été un profond historien de la réforme grégorienne. Il a affronté cette question de trois manières : frontale, latérale, foncière. Il y a en effet consacré explicitement deux contributions : la communication « Église et État au XI^e siècle : la signification du moment grégorien pour la genèse de l'État moderne » dans *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, publié en 1986, et la notice « Réforme grégorienne » dans le *Dictionnaire historique de la papauté* publié en 1994. Mais il a aussi abordé ce thème de manière latérale : à propos du mariage, dans des contributions publiées en 1977, 1987 et 1998, puis en revisitant « La doctrine gélasienne des deux pouvoirs » en 2000. Enfin (ou plutôt, à l'origine), dans sa thèse *Les structures du Latium* publiée en 1973, il a dédié 300 pages, soit un cinquième de l'œuvre, à « l'histoire d'une réforme permanente et, si l'on peut dire, d'une réforme dans la réforme », considérant qu'« après que tant de travaux remarquables ont été consacrés [...] à l'exégèse des chefs de file de la Réforme ecclésiastique et à ses aspects doctrinaux, il n'est peut-être pas inutile de considérer ces temps de ressaisissement dans la modestie vécue d'une situation locale ». Réfutant l'idée, chère à Augustin Fliche, d'une période d'« anarchie féodale » précédant le moment grégorien, il admet cependant « le caractère révolutionnaire de la rupture que la réforme a consacrée entre le Sacerdoce et l'Empire ». Il reconnaît à Gerd Tellenbach le mérite d'avoir « bien montré que l'idéologie grégorienne [...] a [...] constitué une rupture décisive par rapport à une autre "ordonnance du monde" d'origine carolingienne-ottonienne », mais il considère que ces deux auteurs en sont restés à « un affrontement au sommet entre empire et papauté » et s'inscrit, pour sa part, dans la continuité d'historiens italiens tels que Cinzio Violante, Ovidio Capitani ou Giovanni Miccoli, entre autres pour prendre en compte les « aspiration qui s'exprimaient d'en bas en faveur d'une *vita vere apostolica* », forgeant pour l'occasion l'adage : « On n'impose aussi bien que ce qui peut plaire ».

■ Autour du pouvoir des évêques dans l'Italie du haut Moyen Âge.

François Bougard, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Pierre Toubert a consacré une année de son séminaire de l'École Pratique des hautes Études à la question des pouvoirs des évêques sur les cités dans le royaume d'Italie entre le IX^e et le XII^e siècle, tels qu'ils apparaissent dans les diplômes concédés par les souverains aux uns et aux autres, particulièrement au temps dit des rois nationaux, puis à l'époque ottonienne. Il a tiré de cette réflexion collective une synthèse publiée quelque temps plus tard dans les actes d'un colloque. Depuis la fin des années 1990, ce dossier de « l'évêque-comte » est passé au second plan dans l'historiographie italienne. Sans le reprendre dans son ensemble, on se penchera sur les cas les plus saillants de la fin du IX^e et du X^e siècle, illustrés par quelques actes célèbres, en tâchant de renverser la perspective habituelle de l'autorité concédante à celle du destinataire des actes des rois et des empereurs.

■ La trêve de Dieu au XI^e siècle, dans des pays d'*incastellamento* et d'*ensagrèrament* (de la Provence à la Catalogne).

Dominique Barthélemy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Dans le cadre de cette contribution se trouvent le Roussillon et le Conflent, berceau de la famille de Pierre Toubert, et aussi de la trêve de Dieu (1027, 1062/1066). Il n'a cependant pas spécialement travaillé ces sources, en-dehors de ses échanges avec Michel Zimmermann, dans une série de séminaires de l'École Pratique des hautes Études consacrés à la féodalité catalane.

Son ascendant a toutefois été très fort sur les historiens spécialistes de ces régions, qui ont introduit son concept d'*incastellamento* au Bas-Languedoc et ont forgé par analogie, en Catalogne, celui d'*ensagrèrament*. Ils ont aussi été tentés de rattacher l'*incastellamento* comme l'*ensagrèrament* à une « révolution féodale de l'an mil ». Pourtant Pierre Toubert n'a jamais préconisé pareil rattachement et c'est même sous son égide, grâce à ses leçons de méthode, que nous avons proposé une critique constructive de cette prétendue « révolution ». Cette démarche oblige à une analyse approfondie de l'interaction féodale et de « la paix et trêve de Dieu ». Elle sera présentée à Kérylos dans ses grandes lignes, jalonnée de rappels aux préceptes de Pierre Toubert : prendre pleine conscience des lacunes de la documentation, se concentrer sur les textes les plus denses pour y chercher, au besoin par une « lecture roublarde », ce qui n'y a pas encore été assez remarqué, étant donné notamment qu'« un scoop peut en cacher un autre ».

■ Pierre Toubert et l'historiographie espagnole.

Ana Rodríguez, professeur de Recherche au Conseil supérieur de la Recherche Scientifique de Madrid (CSIC).

Le milieu des années 1970 a été une période particulièrement importante pour l'historiographie de la région méditerranéenne au Moyen Âge, grâce à trois thèses publiées en l'espace de quelques années par trois auteurs prénommés Pierre. Parut en 1973 à l'École française de Rome *Les structures du Latium médiéval : Le Latium méridional de la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, de Pierre Toubert ; Pierre Bonnassie a soutenu en 1973 sa thèse d'État *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle : croissance et mutations d'une société*, qui a été publiée sous ce titre à Toulouse trois ans plus tard et traduite en espagnol en 1988 sous le titre *Cataluña mil años atrás (siglos X-XI)* ; Pierre Guichard, *Structures sociales orientales et occidentales dans l'Espagne musulmane*, publié à Paris en 1977, thèse de troisième cycle d'abord publiée en espagnol à Barcelone en 1976 sous le titre *Al-Andalus : estructura antropológica de una sociedad islámica en Occidente*.

Les structures du *Latium médiéval* de Pierre Toubert n'a jamais été intégralement traduit en espagnol. Les raisons peuvent être diverses, la plus importante étant que son champ d'étude ne portait pas sur la péninsule Ibérique, et qu'il n'y avait donc pas le besoin, comme dans le cas de Bonnassie et Guichard, de s'adresser au monde universitaire espagnol, avide à cette époque d'absorber les problématiques et les méthodologies qui affectaient la compréhension du monde hispanique et surtout d'aborder l'étude du Moyen Âge selon des critères radicalement différents de ceux qui avaient prévalu jusqu'alors. Ce n'est pas un hasard si les ouvrages fondamentaux sur la Catalogne et Al-Andalus, territoires périphériques par rapport au cœur castillan, ont été conçus et rédigés en dehors du cadre historiographique espagnol rigide de la fin de la dictature franquiste.

La réception de l'œuvre de Pierre Toubert est tardive par rapport aux précédentes et sa connaissance a toujours été fragmentaire, puisque la première traduction partielle de *Les structures du Latium médiéval* a été réalisée en 1990 sous le titre *Castillos, señores y campesinos en la Italia medieval*, qui reprenait les chapitres IV et V relatifs essentiellement à l'organisation économique et sociale. Reyna Pastor soulignait dans la préface l'impossibilité de traduire l'ouvrage dans son intégralité. La difficulté de saisir l'ensemble de l'œuvre avec seulement deux chapitres publiés se reflète dans sa faible diffusion.

La communication présentée ici s'attachera à comprendre comment la publication partielle et tardive des recherches de Pierre Toubert a conditionné la connaissance du contexte de son œuvre à partir des années 1990. Il était en effet plus connu pour son travail dans la série *Castrum* et pour sa participation, au fil des ans, à de nombreuses réunions scientifiques, dont beaucoup étaient animées par la Casa de Velázquez.

■ Pierre Toubert et l'histoire de l'environnement.

Élisabeth Crouzet-Pavan, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

De l'histoire environnementale, un des spécialistes de ce champ, devenu depuis quelques années un des plus dynamiques de la discipline historique, a pu écrire qu'elle « s'était constituée en marchant »¹. Une déclaration, en forme de critique des bilans historiographiques trop vite constitués, pour insister, moins sur une faiblesse théorique, que sur la pluralité des approches et des contextes d'écriture ainsi que sur le renouvellement constant des questionnements au sein de ce domaine de recherches. Il y aurait eu d'abord, au début des années 1970, le creuset états-unien et une production historique dont l'ambition était de proposer un récit dont la radicale nouveauté aurait tenu à ce qu'il ne traitait pas l'environnement comme une simple toile de fond et qu'il considérait les éléments naturels comme des acteurs à part entière. Puis, la structuration du champ, marquée par bien des débats et des clivages, se serait poursuivie. Contre cette rhétorique de la nouveauté, l'objectif, dans cette communication, est d'analyser les apports – même s'ils ne furent pas toujours identifiés comme tels – de l'école historique française qui, un temps, articula fortement ces deux blocs de savoirs que sont l'histoire et la géographie en mettant en relation le processus historique et le territoire sur lequel il se produisit. Les meilleures des études alors produites firent, de manière souvent implicite, bouger les frontières de la réflexion en montrant, et les travaux de Pierre Toubert en sont la meilleure illustration, que l'environnement est à la fois un donné et un construit.

■ Sur les traces de Pierre Toubert. Mobilités et croissances dans la Provence rurale du haut Moyen Âge.

Jean-Pierre Devroey, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Dans *Tout est document* (1998), Pierre Toubert a souligné combien le travail minutieux de l'édition critique est important pour mettre à jour « la structure propre à chaque polyptyque (...) faisant ressortir dans chaque cas les conditions concrètes de confection des inventaires, les schémas formels qui ont guidé le travail des scribes et révèlent des intentions sous-jacentes ». La prochaine édition du Rouleau de l'Église de Marseille du temps de Wadalde (813-814), attendue aux *Monumenta Germaniae Historica* en 2027, est l'occasion d'examiner à nouveaux frais ce qu'un tel document *veut et peut* dire des mouvements qui traversent les sociétés rurales et de la chronologie de la croissance dans la Provence médiévale. On revisitera donc « ce document monument » à la lumière des réponses apportées par Pierre Toubert : la typologie des formes de domination de l'espace et des gens, la dynamique multifonctionnelle générée par les efforts de rationalisation et d'optimalisation des acteurs seigneuriaux et les formes d'autonomie et de résistance des familles paysannes.

¹ G. Quenet, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, 2014, p. 8.

■ Les statuts ruraux et communaux dans l'Italie des XII^e-XIII^e siècles.

Laurent Feller, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Au tout début des années 1960, alors qu'il était membre de l'École française de Rome, Pierre Toubert prit comme thème de son article de première année le sujet même qu'il avait traité dans son mémoire de diplôme d'études supérieures, à savoir les statuts des communes rurales, étudiant plus spécifiquement leur importance pour notre compréhension de la vie rurale. On y lisait déjà quelques-uns des principaux centres d'intérêt de l'auteur qu'il allait ensuite développer dans sa thèse, renouvelant l'étude d'un genre documentaire pourtant extrêmement balisé par l'historiographie italienne. Les groupes de gouvernement des communes italiennes ont en effet tous rassemblé en des corpus considérés comme de véritables monuments civiques les écrits normatifs produits par les institutions communales. En provoquant leur canonisation, ils se dotaient d'instruments fiables et stables destinés à faciliter le gouvernement du corps social et assurer la paix entre les citoyens. Intégrant aussi des normes sur l'organisation du travail et sur la vie rurale, les statuts sont des documents vivants, toujours réformés et amendés avant de devoir être refondus. Leur processus de production, la chaîne d'écriture à l'intérieur de laquelle ils prennent place ont fait l'objet d'attentions renouvelées. L'étude des statuts prend place dans celle de la révolution documentaire des XII^e-XIV^e siècles et dans celle des systèmes d'écritures qui permettent aux corps sociaux de s'auto-gouverner et d'énoncer les pratiques sociales qui forgent à la fois identités et liens sociaux.

■ Les rapports entre villes et campagnes en Italie dans l'œuvre de Pierre Toubert.

Vito Loré, professeur à l'Université de Roma Tre.

Pierre Toubert est connu davantage comme historien des campagnes que comme historien des sociétés et des institutions urbaines. Pourtant, certaines des plus belles pages de son grand ouvrage sur *Les structures du Latium médiéval* sont consacrées à la société romaine des X^e-XII^e siècles et comptent parmi celles qui ont le moins souffert de l'usure du temps. Pierre Toubert a su saisir avec une grande clarté, bien en avance sur l'historiographie de son époque, certains traits essentiels de la société urbaine de Rome à cette période, par exemple l'importance déterminante des fonctions officielles dans le pouvoir des aristocrates et le caractère relationnel du rôle des femmes, intermédiaires essentielles pour la construction d'alliances entre différents groupes parentaux et protagonistes à part entière du jeu politique. Cependant, à première vue, la reconstruction de Pierre Toubert semble présenter un angle mort : quelle relation existait-il, en termes de structures et d'exercice du pouvoir, entre la ville, l'*Urbs*, et le territoire du Latium ? Les recherches ultérieures n'ont apporté qu'une réponse partielle à cette question, qui reste ouverte. L'objectif de cette communication

sera d'essayer de comprendre quelle idée le grand médiéviste français avait de la relation entre la société urbaine de Rome et la campagne à l'époque de l'*incastellamento* et quelles implications ce thème revêt dans une relecture globale de son livre, un peu plus de cinquante ans après sa publication.

■ Les échanges : instrument ou moteur de la croissance méditerranéenne (IX^e-XI^e s.).

Cécile Morrisson, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'histoire agraire dans toutes ses composantes sociales, institutionnelles, politiques, économique fut le domaine de prédilection de Pierre Toubert et le centre de son analyse de la « première croissance » de l'Europe, concept qu'il affirmait au contraire des hésitations encore exprimées par Robert Fossier en 1981. Le poids du Latium et du contexte romain l'avait amené à privilégier le contexte carolingien. L'espace méditerranéen dans toute sa diversité fut en revanche l'objet des rencontres *Castrum* qu'il anima à partir des années 1980 et du colloque des Treilles de 2012 qui lui était dédié (*Richesse et croissance au Moyen Âge. Orient et Occident*, Paris, 2014). On insistera ici sur la renaissance progressive des échanges transméditerranéens entre la fin du IX^e et le XI^e siècle et leur rôle dans le développement économique qui précède la révolution commerciale du XIII^e siècle

■ Remarques sur la justice civile dans l'Italie des XI^e et XII^e siècles.

Antonio Padoa-Schioppa, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La justice civile a connu dans l'Italie du Regnum des XI^e et XII^e siècles une évolution profonde, qui concerne tant les juges du Palatium de Pavie que la procédure et qui inclut l'interprétation des lois lombardes et carolingiennes mais surtout la renaissance du droit de la compilation de Justinien aux débuts de l'âge des communes. Les recherches de Pierre Toubert sur le Latium médiéval offrent des éléments de réflexion et de comparaison historique ainsi que les nombreux travaux récents sur cette évolution fondamentale.

■ Les *liberi homines* à l'époque carolingienne.

Alain Sigoillot, correspondant scientifique de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT).

À l'époque carolingienne, des *liberi homines* apparaissent dans presque tous les types de sources : les capitulaires, les diplômes, les notices de plaids, les chartes privées, les polyptyques. L'historien ne doit cependant pas se limiter aux mentions explicites : les scribes utilisent le terme seulement si le contexte

réclame une définition juridique, en cas de litige ou dans des situations particulières. D'ordinaire la précision *liber* ne s'impose pas. *Pagenses* (habitants du *pagus*), *homines* tout simplement ou même l'anthroponyme de la personne faisaient l'affaire.

Être de condition personnelle libre (l'*ingenuitas* des colons par exemple) ne suffit pas à définir les *liberi homines* au sens « technique » du terme. Même s'il leur arrivait d'y résider, les *liberi homines* ne relevaient pas d'une seigneurie à titre personnel (*pro persona sua*) mais étaient, par nature, alleutiers ou descendants d'alleutiers. Ils se caractérisaient, aussi, par les charges publiques qu'ils accomplissaient à leur frais : le service militaire, l'assistance aux plaids du comté, l'entretien des ponts. Des obligations lourdes, soumises à l'amende en cas d'évitement, auxquelles les *liberi homines* cherchaient parfois à se soustraire en cédant leurs biens à des églises pour les reprendre sous forme de précaires ou de *livelli*. Une pratique contre laquelle le pouvoir public luttait.

Nous étudierons deux exemples tirés d'actes de la pratique : une charte de Lothaire I pour l'abbaye de la Novalaise et les mentions de *liberi homines* issues du polyptyque rhétique, sur la route de l'Italie.

■ L'apport de Pierre Toubert à l'histoire de la famille au Moyen Âge.

Régine Le Jan, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'histoire de la famille a été centrale dans la réflexion de Pierre Toubert sur le grand mouvement d'*incastellamento* ayant affecté la paysannerie du Latium.

Il définit ainsi la famille paysanne au sein du castrum comme une famille conjugale formée majoritairement des époux et de leurs enfants, réservant le concept de famille large aux cercles élitaires de la société, auxquels il ne s'est guère intéressé, à rebours des travaux conduits sur les *Ceti dominanti* en Italie. Pierre Toubert a ensuite approfondi sa réflexion sur la christianisation du mariage et la conjugalité qui ont donné lieu à des articles fondateurs : ils insistaient sur l'importance du « moment carolingien » et définissaient la famille conjugale comme la structure portante de la société médiévale. Les recherches conduites à la suite de celles de Pierre Toubert n'ont pas remis en cause ses conclusions mais elles ont interrogé à nouveaux frais la place du couple élitair au sein des groupements de parenté médiévaux et elles ont aussi introduit la perspective du genre, en prenant en compte l'agentivité du couple, mais aussi celles de chacun des époux dans une perspective relationnelle.

■ Pierre Toubert et l'histoire des épidémies au Moyen Âge.

François-Olivier Touati, professeur à l'Université de Tours.

C'est dans la perspective d'une histoire totale des sociétés médiévales, comme il l'a initiée dans un article célèbre co-signé avec Jacques Le Goff en 1977, que

s'inscrit l'approche des épidémies, des maladies et des structures d'assistance effectuée par Pierre Toubert. Le facteur épidémiologique, touchant à l'occupation humaine en fonction de la salubrité reconnue aux différents milieux naturels, conditionnant le parcours des pouvoirs politiques et judiciaires et suscitant l'établissement d'un réseau d'hospitalité, a fait l'objet de longues notes dans l'analyse des *Structures du Latium médiéval* en 1973. Extrêmement documentées, elles revêtent un caractère bibliographique et informatif des plus exhaustifs.

Ce trait caractérise également deux articles écrits quarante ans plus tard sur la Peste noire (2014 et 2016). Le premier met en avant, par l'analyse d'un exemple précis, la nécessité d'un retour plus systématique aux sources narratives trop couramment négligées. Le second souligne les apports novateurs de l'archéobactériologie moléculaire : il allie de façon incroyablement originale les plus récentes données du séquençage génomique à une réflexion d'ensemble sur les pathologies médiévales. Cette conjugaison multidisciplinaire, depuis les méthodes classiques de la philologie jusqu'à la plus récente recherche scientifique au service d'un repositionnement constant des problèmes historiques, offre une incitation propre à nourrir le champ de l'histoire de la santé, de la médecine, celle des populations et des sociétés confrontées à la matérialité première, biologique.

À l'instigation pionnière de Pierre Toubert, cette exploration s'est poursuivie à différentes échelles et en d'autres espaces.